

## SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1901.

---

PRÉSIDENCE DE M. HOUZÉ, VICE-PRÉSIDENT.

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures.

*Ouvrages présentés.* — *Sur la distribution des industries paléolithiques dans les couches quaternaires de la Belgique*, par M. Rutot, membre effectif.

*Exposé sommaire de résultats d'excursions entreprises dans les ballastières des environs de Paris*, par le même.

*Explorations nouvelles et découvertes faites dans le site de Furfooz.* — I. *Le Puits-des-Veaux et le Trou-qui-fume.* — II. *Le Trou-du-Renard et le Trou-du-Crâne*, par M. Van den Broeck, membre effectif.

*Observations préliminaires sur les blocs erratiques des hauts plateaux de la vallée du Geer à l'est de Tongres*, par le même.

*La Géologie appliquée et son évolution*, par le même.

*Appunti lessicali e toponomastici. Terza puntata : Dell'elemento -bo-, -ba in qualche nome locale della Liguria in relazione alla questione iberica.* — *Pochi nomi in -etum, -eta nelle province di Genova e Porto Maurizio*, par T. Zanardelli, membre effectif.

*Sur les fibules paléolithiques et spécialement sur celles de Veyrier (Haute-Savoie)*, par le D<sup>r</sup> O. Schoetensack.

*The study of children*, par Arthur Mac Donald.

*Contribuciones al conocimiento de la geología de la Provincia de Buenos-Aires*, par Rodolfo Hauthal.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1901, n<sup>o</sup> 6 et 7.

*Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*

*et de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique*, 1901, n<sup>o</sup> 6 et 7.

*Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique*, 1901, n<sup>o</sup> 6 et 7.

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1901, n<sup>o</sup> 4.

*Bulletin de la Société belge de géologie*, 1900, fascicule V. — Lorié, Observations sur le système moséen de M. Mourlon. — Van den Broeck, Explorations nouvelles et découvertes dans le site de Furfooz. — Rutot, Excursions dans les ballastières des environs de Paris.

1901, fascicule IV.

*Annales de la Société médico-chirurgicale du Brabant*, 1901, n<sup>o</sup> 7.

*Volkskunde. Tijdschrift voor nederlandsche folklore*, 1901-1902, n<sup>o</sup> 1-2. — Schrijnen, Nachtmerrie. — Sabbe, De sage van den hertog van Luxemburg. — A. De Cock, Spreekwoorden en zeggwijzen, afkomstig van oude gebruiken (de weverij). — Virginie Loveling, Menschenzalf. — J. D. C., Naar aanleiding van vampyr-sagen. — A. De Cock, Het liedje van de drie tamboers. — Boekenoogen, Nederlandsche sprookjes en vertelsels. — Van Veerdegem, Uit een oud volksboek.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1901, fascicule 1. — Letourneau, Périclès Diamandi, calculateur mental. — Atgier, Trépied mégalithique découvert en Maine-et-Loire. — Anthorie, Notes sur la morphologie du sternum chez les mammifères. — Garnault, Les théories palæo-égyptiennes de la circulation, de la respiration, de la phonation et de l'audition dans leurs rapports avec la théorie du pneuma. — La tête de la femme d'Auvernier reconstituée par Kollmann. — Macquart, La diminution du taux de la natalité. — Bloch, De la transformation d'une race dolichocéphale en une race brachycéphale et vice versa. — Pommerol, Origine du culte des vierges noires.

*Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, août 1901. — L. Manouvrier, La protection des antiques sépultures et des gisements préhistoriques. — Breuil et Dubalen, Fouilles d'un abri à Sordes en 1900.

Septembre 1901. — Letourneau, La femme à travers les âges. — Capitan, La trouvaille de Frignicourt.

*Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie*, 16 février 1901. — Rösler, Archäologische Untersuchungen und Ausgrabungen im Elisabethpolischen Gouvernement, Kreis Elisabethpol, Transkaukasie. — D<sup>r</sup> Huth, Die neuesten archäologischen

Entdeckungen in Ost-Turkistân. — Helm und Prof<sup>r</sup> Hilprecht, Chemische Untersuchung von altbabylonischen Kupfer- und Bronze-Gegenständen und deren Alters-Bestimmung. — Baelz, Menschen-Rassen Ost-Asiens mit specieller Rücksicht auf Japan.

16 mars 1901. — Meinhof, Ndalama. — D<sup>r</sup> Wilke, Der « Hohe Stein » von Döben bei Grimma. — Baelz, 1. Die japanische Schnürfurche aus Brustkorb; 2. Das japanische Sitzknie; 3. Ueber die Einwirkung der Sonnen-Strahlen auf verschiedene Rassen und über Pigment-Bildung; 4. Ueber Wiederwachsen der fötalen Flaumhaare und über Haar-Wirbel auf der Wirbel-Säule; 5. Zur Lehre vom abdominalen und thoracalen Athmungs-Typus; 6. Das Wachsthum der Geschlechter zur Pubertätzeit; 7. Bis zu welchem Alter wächst der Schadel? 8. Ueber Serien von verschiedenen Kopfumrissen desselben Individuums in verschiedenen Lebensaltern; 9. Die Correlation zwischen Schadel- und Beckenform; 10. Die Bedeutung der Röntgoskopie für die Anthropologie; 11. Ueber die « Supramamma » und ihre Bedeutung.

20 avril 1901. — Belck, Eine in Russisch-Armenien neu Aufgefundene, wichtige chaldische Inschrift. — Lehmann, Der Tigris-Tunnel. — Baelz, 1. Zur Frage über die Bildung des Haut-Pigments; 2. Zur Frage der Rassen-Verwandtschaft der Ainos.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, août 1901. — D<sup>r</sup> Reinecke, Neue vorgeschichtliche Materialien aus Bayern im Museum für Volkskunde zu Berlin. — D<sup>r</sup> Schliz, Steinzeitliche Bestattungsformen in Südwestdeutschland.

*Centralblatt für Anthropologie*, 1901, n<sup>o</sup> 4. — D<sup>r</sup> Mehlis, Die sogenannten Schuhleistenkeile der neolithischen Zeit.

1901, n<sup>o</sup> 5. — O. Almgren, Gotländische Grabfunde der älteren Eisenzeit.

*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, XXXI. Bd., 1. und 2. Heft. — D<sup>r</sup> Holl, Mozarts Ohr. — D<sup>r</sup> Lasch, Die Verstümmelung der Zähne in Amerika und Bemerkungen zur Zahndeformierung im Allgemeinen. — D<sup>r</sup> Yamasaki, Ein Besuch in den Kopffägerdörfern auf Formosa. — Herman, Die Fängigkeit der Fischzäune und Fischreusen. — A. v. Preen, Opferung aus Thonkopfunen in Haselbach bei Braunau am Inn und in Taubenschbach. — Kretschmer, Das Märchen von Blaubart.

*The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 1901, janvier à juin. — Franklin White, On the ruins of Dhlo-Dhlo in Rhodesia. — H. Ling Roth, Maori tatu and moko. — Sumner, The Yakuts. — J. Gray, Cephalometric instruments and

cephalograms. — Rev. J. Roscoe, Notes on the manners and customs of the Baganda. — Aston, Japanese *Gohei* and Aino *Inao*. — Thomson, Note upon the natives of Savage Island or Niué. — Sidney H. Ray, Stories from the Southern New Hebrides, with introduction and notes. — N. W. Thomas, Note on some american parallels to european agricultural customs. — Tregear, The spirit of vegetation.

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, juillet 1901.

*Katalog literatury naukowej polskiej*, 1901, tome I, fascicule 2.

*Glasnik zemaljskog muzeja u Bosni i Hercegovini*, 1901, fascicules 2 et 3.

*Revista de Ciencias*, juin et juillet, 1901.

*Anales del Museo nacional de Montevideo*, tome III, xx, et tome IV, xix.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Correspondance*. — M. le baron de Loë s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et prie l'Assemblée de bien vouloir remettre au mois prochain la communication qu'il avait annoncée sur les kjökkenmöddings de La Panne.

Il se tiendra un Congrès égyptien de médecine au Caire du 10 au 14 décembre 1902. Le Comité exécutif invite la Société d'anthropologie de Bruxelles à s'y faire représenter officiellement. Parmi les communications inscrites dès ce moment à l'ordre du jour, intéressant les sciences anthropologiques, il y a à citer : *l'eunuchisme*, par le D<sup>r</sup> Abbate Pacha ; la *médecine en Égypte chez les Arabes*, par le D<sup>r</sup> Eïd ; la *médecine en Éthiopie*, par le D<sup>r</sup> Parissis.

Comme suite au projet de bibliographie des sciences anthropologiques dont il a été question dans l'une des dernières séances, M. W. Thomas annonce qu'un Congrès se réunira probablement pour en discuter les bases et demande que la Société désigne un délégué pour y assister.

Il nous adresse un exemplaire du projet tel qu'il a été arrêté. — M. Cumont est prié de bien vouloir faire rapport sur ce projet.

L'École d'anthropologie de Paris nous adresse le programme des cours et conférences qui seront donnés pendant l'année 1901-1902, par MM. Papillault (anthropologie anatomique), Capitan (anthropologie préhistorique), André Lefèvre (ethnographie et linguistique), G. Hervé (ethnologie), A. de Mortillet (technologie)

ethnographique), J.-V. Laborde (anthropologie biologique), Fr. Schrader (géographie anthropologique), Manouvrier (anthropologie physiologique), Ch. Letourneau (sociologie, histoire des civilisations), Mahoudeau (anthropologie zoologique).

La réouverture des cours aura lieu le lundi 4 novembre.

COMMUNICATION DE M. VAN DEN BROECK.  
OBSERVATIONS ETHNOGRAPHIQUES ET ETHNOLOGIQUES  
FAITES DANS LA RÉGION D'ALKEN ET DE CORTESSEM.

Les levés géologiques détaillés exécutés récemment par M. E. Van den Broeck dans la région représentée par les planchettes d'Alken et de Cortessem, lui ont fourni quelques observations qu'il croit utile de faire connaître à la Société d'anthropologie. Elles lui ont fait recueillir également un certain nombre de silex néolithiques qu'il exhiba en séance et au sujet desquels il fournit les explications suivantes.

L'un des principaux gisements de ces silex se trouve dans les régions centrales et périphériques supérieures d'une colline isolée, assez élevée, bordée à l'est par la région d'amont d'un petit ruisseau tributaire de la Herck et se dirigeant de Wellen vers Alken, au sud de Herck-Saint-Lambert.

La colline susdite, voisine du lieu dit « Trou du meurtre », a son grand arc, long d'une couple de kilomètres, dirigé, parallèlement au ruisseau, du sud au nord. Elle monte jusqu'à l'altitude de 83 mètres, dominant d'une trentaine de mètres la plaine ondulée environnante et de 35 mètres le thalweg du ruisseau voisin.

Les silex, surtout abondants à l'est et vers le sud, se retrouvent cependant aussi au sommet supérieur du flanc nord, infiniment plus escarpé que les parties orientale et méridionale de la colline.

Celle-ci, constituée, de même que la plaine environnante, par un soubassement de sable fin et argileux, micacé, de Tongrien inférieur, est couronnée par un flot de marnes et de sables coquilliers de Tongrien supérieur, surmonté lui-même d'une couche peu développée de sable quartzeux rupélien inférieur (Oligocène moyen).

Des cailloux de silex roulés, les uns noirs, les autres bleuâtres, jaunâtres ou blanchis, constituent la base du manteau limoneux quaternaire qui, généralement partout, forme une épaisse couver-

ture cachant les dépôts tertiaires. Les cailloux n'affleurent ou ne sont à petite distance du sol que dans les parties supérieures escarpées du nord-ouest de la colline. Partout ailleurs ils se trouvent à 6, 8, 10 et même 12 mètres sous la surface du manteau homogène de limon. Ces constatations sont importantes, car elles permettent d'affirmer que les silex taillés, épars en flots sporadiques sur les flancs supérieurs et sur les sommets de la colline, ne peuvent provenir — comme le confirment d'ailleurs leurs différenciations lithologiques d'avec les silex roulés de la base du Quaternaire — du remaniement de formations sous-jacentes.

Une recherche assez rapide, exécutée avec le concours de ses aides-sondeurs, parmi lesquels se trouvait Camille Collard, l'habile fouilleur des grottes de Furfooz, a permis à M. Van den Broeck de recueillir, provenant du gisement qui vient d'être décrit, une vingtaine de pièces, la plupart d'assez grande taille, dont il laisse à d'autres, plus compétents, la description technique, et consistant en une quinzaine d'éclats retouchés, deux percuteurs bien caractérisés, deux lames, un petit grattoir discoïde et un fragment de hache polie.

Les hauteurs bordant au nord la rive droite de la Herck à Herck-Saint-Lambert, ainsi que celles, analogues, qui s'étendent, en amont du même cours d'eau, sur le territoire de la feuille voisine de Cortessem, ont également fourni des silex et des éclats de taille.

Une quarantaine de pièces ont été recueillies dans ces conditions. Elles comprennent une dizaine d'éclats de taille, deux percuteurs, un fragment de nucléus, deux fragments de haches polies, deux ébauches de hache, un fragment de pointe de flèche et une vingtaine d'éclats retouchés.

Divers points du territoire des planchettes d'Alken et de Cortessem ont encore fourni des silex taillés et des éclats de taille. A signaler, à 1 kilomètre à l'est du château de Gravenhuis, au nord de Zepperen (planchette d'Alken), une jolie lame, trouvée sur un champ au nord du chemin est-ouest, au lieu dit Klein-Eikot.

D'où viennent ces silex? Vu la nature et la constitution des dépôts du sous-sol et de son recouvrement limoneux quaternaire, extrêmement développé partout dans ces parages, il y a lieu d'exclure complètement l'hypothèse que le remaniement ou la dénudation des formations tertiaires ou quaternaires régionales aurait pu fournir ces matériaux et les éparpiller à la surface du sol.

Nulle part, à grande distance, il n'existe d'affleurements de substratum crétacé pouvant avoir fourni ces silex et en avoir favorisé la dispersion.

La main de l'homme seule, en vue de l'utilisation de ces silex, a été le véhicule de leur transport. La nature et l'aspect du silex brunâtre, ou plutôt brun jaunâtre, indiquent que certainement ils doivent leur origine au vaste dépôt crétacé sénonien ou maastrichtien, qui s'étend sur une bonne partie de la Hesbaye orientale.

C'est la craie de Spiennes qui paraît constituer le niveau producteur de ces silex taillés ou utilisés de la région d'Alken-Cortesse.

Il est à noter qu'un bon nombre de routes non pavées de la Hesbaye, spécialement vers l'est, à partir des régions ici étudiées, sont macadamisées à l'aide de ces mêmes matériaux, qu'il est d'usage d'employer pour la confection des routes.

M. Van den Broeck a pu s'assurer que les fragments, d'ailleurs assez uniformément calibrés, du matériel routier n'ont *rien de commun*, ni comme aspect ni comme forme, avec les silex qu'il a recueillis sur les hauteurs, assez éloignées d'ailleurs des routes de l'espèce.

Le long de celles-ci, et des deux côtés, on constate une zone, pouvant atteindre quelques dizaines de mètres, une cinquantaine au plus, occupée par des fragments épars du matériel des routes empierrées. Ce gisement est tout autre que celui des silex des hauteurs et des collines, de même que la forme, la taille et les caractères des silex.

Bien que les observations faites un peu rapidement par M. Van den Broeck au cours de ses travaux de levé géologique n'aient peut-être pas un grand intérêt par elles-mêmes, elles peuvent aider à diriger des recherches ultérieures dans ces parages, encore peu explorés, et c'est à ce titre surtout qu'elles sont relatées ici.

Abordant un autre point de vue, M. Van den Broeck rappelle qu'à l'une de nos dernières séances il a été question des descendants, encore reconnaissables à leurs caractères ethniques, de certains vestiges de populations anciennes, spécialement forestières, et dont les représentants sont encore caractérisés à première vue, même pour un profane, par une physionomie spéciale et surtout par une teinte foncée de la peau, comme aussi par des cheveux et ornements pileux noirs, et par des yeux noirs ou très foncés.

Ces caractères, M. Van den Broeck vient de les retrouver, extrêmement accentués, dans une région que devaient autrefois recouvrir des bois importants, dont les vestiges sporadiques subsistent d'ailleurs encore dans la région ici en vue, soit celle du nord-est de Saint-Trond, vers Hasselt.

Lorsque, il y a quelques années déjà, M. Van den Broeck parcourait précisément, sur le territoire de la planchette de Rummen, la partie restée la plus boisée de ces parages, il n'avait malheureusement pas été incité à faire des observations de l'espèce.

Pendant il eût pu, apparemment, trouver un fructueux champ d'observations dans les altitudes dominant nettement la plaine environnante que constituent le Galgenbosch, le Papenbosch, le Rozenbosch, le Krayenbosch, le Leyhartbosch : ensemble de sommets restés boisés, qui s'étendent au nord-nord-est de Saint-Trond jusqu'à une huitaine de kilomètres vers Hasselt.

Certaines de ces collines boisées s'élèvent aux altitudes de 60 à 80 mètres, alors qu'à l'ouest, la vallée de la Geete se trouve à la cote 25 et qu'au sud les ruisseaux qui dominent ces hauteurs coulent à la cote 40 environ.

Occupé actuellement au levé géologique de la feuille voisine plus orientale : celle d'Alken, M. Van den Broeck a songé à ce qui a été dit à l'une de nos dernières séances de la Société. Il a retrouvé dans ces parages du Limbourg ces mêmes types ethniques spéciaux, au teint foncé, aux cheveux et aux yeux noirs, répandus sporadiquement parmi les représentants, nombreux, de la race flamande aux cheveux blonds et aux yeux bleus.

Il a été frappé de constater l'intensité de ces caractères dans une partie de la population de certains villages ou hameaux traversés au cours de ses levés géologiques.

C'est notamment dans les villages de Zepperen, de Cortenbosch, Roosbeek, Grupperhoven, Wellen et Ulbeek qu'il a eu l'impression d'une curieuse permanence de caractères ethniques spéciaux contrastant avec les caractères offerts par le reste, soit généralement par la majorité de la population.

Dans cette région, d'altitude variant de 50 à 60 mètres, il n'est pas douteux que s'étendait naguère une immense et profonde forêt, dont les vestiges s'appellent aujourd'hui le bois de Cortenbosch, le bois de Bernissem, le bois d'Ulbeek, etc. Les arbres d'ailleurs viennent magnifiquement dans toute la région, et dans certaines propriétés privées, où de beaux échantillons ont été respectés, on trouve de véritables géants végétaux, témoins des

forêts séculaires d'autrefois (1). De beaux et robustes arbres très anciens se voient partout aux carrefours et près des « chapelles », vestiges probables bien souvent d'antiques lieux d'adoration païenne.

Partout on voit des scieurs de long, des saboteries : toutes les maisons de la région sont en torchis ; la brique y est pour ainsi dire inconnue, sauf dans les agglomérations importantes. Et encore, il n'y a souvent pas de caves et pas d'autres fondations aux maisons et hangars qu'une simple rangée de briques posée à terre, soutenant les poutres horizontales de la base de l'édifice !

Tout est planches, poutres, clayonnage, avec de l'argile mélangée de paille pour constituer ainsi les parois. C'est d'une intensité de caractères spéciaux de l'espèce rarement observés ailleurs.

Or, dans ces parages, il y a un nombre étonnant de types ethniques noirs, absolument noirs, de vrais « bohémiens » devenus ici sédentaires et agriculteurs, nullement nomades, à mœurs douces et absolument paisibles. Leurs cheveux, les ornements pileux du visage, de même que leurs yeux sont d'un noir étonnant, contrastant curieusement avec les caractères des blonds pâles, aux yeux bleu clair, qui les entourent et avec lesquels d'ailleurs ils font alliance.

Les aides-sondeurs de M. Van den Broeck étaient eux-mêmes frappés, avant qu'il leur en eût parlé, du contraste, de même que du nombre inusité de ces types foncés pouvant, dans certaines agglomérations, constituer le dixième de la population et, exceptionnellement, près de la moitié.

C'est surtout chez les enfants que la couleur et le brillant des yeux sont extraordinaires. Jamais M. Van den Broeck n'avait vu cela nulle part, et, chose à noter, les croisements ont laissé persister ces caractères spéciaux très accentués chez certains blonds,

---

(1) A 1 kilomètre à l'ouest de Guyoven, par exemple (planchette de Cortessem), le bois qui s'étend au nord du château de Groot Bosch renferme, à une cinquantaine de mètres de la rive droite du Vloet Zouw, quatre chênes gigantesques et admirables de forme, dont la tête altière domine toute la forêt. Les deux plus gros d'entre eux, mesurés à *un mètre du sol*, présentent respectivement 4<sup>m</sup>,65 et 5<sup>m</sup>,33 de circonférence.

A 1,500 mètres à l'O.-S.-O. du croisement des chaussées, à Cortessem, un vieux chêne, celui-ci très abimé par l'âge et par de multiséculaires intempéries, mesure, à 2 mètres du sol, là où son écorce est encore complète, 6<sup>m</sup>,37 de circonférence et 7 mètres à 0<sup>m</sup>,50 du sol ! Il est appelé « l'Arbre-Dieu ».

qui ont les cils très noirs et le blanc de l'œil bleuâtre, le regard étant doué d'un éclat brillant vraiment impressionnant.

La colline située à 1,200 mètres à l'est de Wellen, supportant un hameau, que les cartes de l'état-major désignent, les unes sous le nom de Kenkelberg, les autres sous celui de Kukelberg, mais qui doit s'appeler Kukkelberg, ou Koekelberg si l'on s'en rapporte à d'anciens manuscrits, a été naguère entièrement boisée. Ce hameau possède environ 120 habitants, dont la moitié sont du type noir ! Son aspect est absolument typique et sauvage autant que désolé. Les habitations se répartissent surtout entre les représentants des familles Schoels et Martens, mélangées entre elles par de nombreuses alliances. Les membres de la famille Stas, du même groupe ethnique, sont très batailleurs. Les habitants de ce hameau fraient peu avec ceux des localités voisines. Plusieurs membres de la famille Schoels et un célibataire de la famille des Martens ont les cheveux crépus. On rencontre souvent des pommettes très saillantes. La taille est petite. La famille des Hustings — un nom très spécial — est connue par l'audace de ses représentants. Ceux-ci, comme un grand nombre d'hommes du type ici étudié, sont très recherchés au loin, soit jusqu'en Ardenne, pour les travaux les plus difficiles, les plus dangereux de la culture forestière : élagage d'arbres de grande hauteur, etc. Ils vont, à Liège et dans la région industrielle, construire les hautes cheminées d'usines. D'autres sont généralement sabotiers.

Il est encore intéressant de signaler, ajoute M. Van den Broeck en terminant, que les populations « riveraines » de la Herck, notamment dans la région de Heers, Berlingen, Wellen, Alken, Brouckhen et même Marlinne, parlent un flamand tout spécial, reconnaissable non seulement par l'accent, mais par l'existence de certains mots non compris des populations environnantes, ou du moins non usités par celles-ci. Ainsi, pour en fournir un exemple, au lieu du mot : *seffens* (tout de suite), ces populations emploient l'expression : *bots*, et ainsi de suite pour quantité de mots usuels.

Dans le pays, on a coutume de considérer ces gens comme les descendants des anciens Éburons.

Quantité de curieux détails pourraient être obtenus par une étude ethnographique et linguistique de ces parages ; mais c'est à des spécialistes qu'il appartient de l'entreprendre. M. Van den Broeck se borne à en signaler tout l'intérêt et s'offre à documenter d'une manière plus détaillée ceux de ses collègues qui seraient tentés de faire quelques courses d'études dans cette curieuse région limbourgeoise.

DISCUSSION.

M. CUMONT dit qu'il a parcouru une grande partie de la région explorée par M. Van den Broeck et qu'il a été frappé par la grande quantité de fragments de silex que l'on y rencontre à la surface du sol, mais qui ne paraissent pas avoir été utilisés. Cette abondance d'éclats de silex est d'autant plus étonnante qu'il n'existe pas dans les environs d'affleurements de la craie. Il faut aller plus au sud, jusque dans les environs de Folx-les-Caves, pour en trouver. Dans cette dernière région, il a recueilli d'assez nombreux instruments de silex bien caractérisés. Le pays, dans la région parcourue par M. Van den Broeck, est très irrigué, très marécageux. Peut-être faut-il voir là la raison pour laquelle il aurait été peu habité à l'époque néolithique.

M. VAN DEN BROECK fait remarquer que tous les silex qu'il a recueillis l'ont été sur des hauteurs et plus particulièrement sur le côté des collines tourné vers le sud, mais à proximité des cours d'eau.

M. RUTOR a également trouvé dans la région, plus au sud, du côté de Wanzin, des haches polies et des haches taillées à petits éclats préparées pour le polissage; mais il croit que les hommes de cette époque, qui avaient en leur possession de beaux instruments, ne se servaient plus du premier éclat venu. Les pièces signalées par M. Van den Broeck dans la région d'Alken et de Cortessem sont de tout point comparables à certaines pièces néolithiques de la collection Neyrinckx au Musée d'histoire naturelle, et aussi aux pièces qu'il a trouvées à Spiennes dans ce qu'il a appelé le « nouveau gisement ».

Il paraît donc certain qu'au commencement de l'époque néolithique il y a eu une période où il n'y avait guère encore de haches polies ni d'outils bien définis, mais où l'on se servait surtout d'éclats quelconques. C'est ce qu'en France les préhistoriens ont appelé le Campignien : les grattoirs sont rares à cette époque et l'on trouve beaucoup de tranchets.

Quant aux principaux gisements des petits silex à contours géométriques, ils se trouvent sur les plus hauts points de la vallée de la Meuse, où ils paraissent tout à fait indépendants des stations où

l'on recueille de grands instruments. On ne peut préciser leur âge géologique, car ils reposent à la surface du sol sur les roches burnotiennes altérées. Leur matière première paraît d'ailleurs différente de celle des instruments des stations néolithiques voisines.

Pour lui, ajoute M. Rutot, la dissémination de nombreux éclats de silex dans la région limbourgeoise explorée par M. Van den Broeck est due à la dispersion par l'homme moderne d'éclats de taille provenant de multiples petits ateliers.

M. JACQUES. — M. Rutot vient d'assimiler les silex de la région de Cortesse et ceux du *nouveau gisement* de Spiennes à ceux de Campigny décrits par Salmon, Capitan et d'Ault du Mesnil. Je ne puis, quant à moi, partager cette façon de voir. J'ai déjà eu l'occasion à mainte reprise de faire remarquer que la présence de tranchets dans une station néolithique, en Belgique tout au moins, n'est nullement la caractéristique de sa haute antiquité. On trouve des tranchets en plus ou moins grande abondance dans certaines stations et on n'en trouve pas du tout dans d'autres, il est vrai. Mais quand on en trouve, on recueille toujours en même temps des haches polies et des pointes de flèches incontestablement façonnées dans le même silex. Quant à l'industrie tardenoise, je n'y crois pas davantage : en Belgique encore une fois, en dehors de la station de Sart-à-Soiles explorée par M. de Pierpont et peut-être encore d'une ou deux autres, les petits instruments à contour géométrique se sont montrés intimement unis aux pièces robenhausiennes les plus caractérisées dans un grand nombre de stations néolithiques. On ne sait pas exactement à quoi ont bien pu servir ces petits instruments, et parmi toutes les hypothèses qui ont été émises, celle qui en fait des outils pour le tatouage me paraît être la plus plausible. Or le besoin auquel répond cet emploi ne saurait être caractéristique d'une époque, et l'on ne comprend pas bien une station où ces petits instruments auraient exclusivement remplacé tous les autres.

En réalité, aucune des classifications que l'on a tenté d'introduire dans le Néolithique ne repose sur la géologie, c'est-à-dire sur des données certaines. Mais ce n'est pas à dire que l'on n'y arrivera pas un jour. Il y a évidemment eu, dans la période relativement longue du Néolithique, des phases très différentes dans l'industrie. Il est vraisemblable qu'au début, cette industrie a été grossière et que l'on a utilisé tels quels les éclats que l'on rencontrait. Mais

cette utilisation a été de toutes les époques, et l'on a recueilli des outils de fortune depuis le Quaternaire jusqu'à l'époque du métal. On ne peut imaginer d'autre emploi de la pierre que couper, racler, frapper, percer et forer : or, pour toutes ces actions, on peut approprier des quantités d'éclats de toutes formes et de toutes dimensions. Une industrie plus raffinée est celle qui a poli les haches et taillé les pointes de flèches à ailerons ; mais cette industrie a-t-elle été juxtaposée dans l'espace ou dans le temps ; a-t-elle existé chez certaines tribus et non chez d'autres au même moment, ou s'est-elle répandue partout en même temps, recouvrant l'industrie grossière des premiers temps ? Qui le dira ? Des stations où l'on n'a recueilli que peu de pièces, cent ou deux cents, et qui n'indiquent pas une occupation très prolongée, montrent à la fois des instruments grossiers, des petits instruments à forme géométrique, des tranchets, des haches polies et des pointes à ailerons ! Qu'en conclure ? Toute division me paraît là impossible ou tout au moins prématurée.

Une époque qui me semble mieux établie, dans certaines régions de la France au moins, sinon chez nous, est celle où les haches polies perforées voisinent avec les haches en roches étrangères au pays. C'est l'époque carnacienne des anthropologistes français. Mais cette époque est-elle si bien distincte de celle où le métal est connu ?

En résumé, on peut faire des hypothèses sur les phases de l'industrie néolithique ; mais il est encore difficile de dire que telle station est nettement du début de l'époque néolithique et telle autre du milieu ou de la fin.

Un mot encore pour relever une allégation qui est d'usage courant, mais qui me paraît erronée : on dit, et M. Rutot s'est encore servi tantôt de cette expression, une hache taillée préparée pour le polissage. Il y a, sans aucun doute, dans la confection des haches polies, un moment où la pièce a été taillée et où elle n'a pas encore été polie. Mais je ne crois pas que les haches néolithiques de forme en amande, taillées à petits éclats, que l'on trouve à Spiennes en assez grande abondance, aient jamais été destinées au polissage. Je crois qu'elles étaient utilisées telles quelles et employées aux mêmes usages que les haches en amande acheuléennes. Je n'ai en tout cas jamais vu de hache polie ayant une forme en amande rappelant l'état de hache taillée par lequel elle a dû passer. Cette forme, tout au moins, n'a jamais été préparée pour le polissage.

M. CUMONT. — La station de Meigembeyde que j'ai décrite dans l'une des séances de l'année dernière m'a donné, depuis lors, quelques fragments de haches polies, de sorte qu'il est démontré maintenant que cette station est évidemment néolithique et postérieure au Campinien.

D'autre part, contrairement à mes premières constatations, j'ai trouvé, à cet emplacement, des vestiges d'occupation romaine tels que morceaux de tuiles et de poteries.

M. DE PAUW dit qu'en 1886 il a attiré l'attention sur deux niveaux néolithiques bien distincts existant dans certaines parties du Camp-à-Cayaux de Spiennes. Or, c'est dans le niveau inférieur, dans lequel il n'a jamais rencontré le moindre instrument poli, qu'il a recueilli des haches en amande taillées à petits éclats.

M. VAN DEN BROECK rappelle que dans la dernière séance, à la suite d'une communication de M. l'abbé Claerhout, il a demandé que des questionnaires fussent dressés dans certaines formes à l'effet de recueillir auprès des curés, des instituteurs, des médecins de campagne, des renseignements sur les caractères ethnographiques et même les caractères ethniques des habitants. Il insiste pour que le Bureau donne suite à sa proposition : les observations qu'il vient de faire dans les environs de Cortessem et d'Alken viennent, dit-il, encore à l'appui de l'utilité qu'il y aurait à recueillir ces renseignements. Il vient en effet, de signaler que, dans ce pays, qui a été très boisé jadis, on rencontre très souvent des individus, vestiges d'une race spéciale, aux cheveux noirs et aux yeux foncés. Ces gens se sont perpétués dans cette région depuis une époque antérieure aux invasions germaniques, parce qu'ils étaient protégés par leurs forêts.

M. Houzé a fait la même remarque dans le grand-duché de Luxembourg ; dans les régions boisées de l'OEstand et du Gutland, les habitants ne présentent pas les mêmes caractères que dans le reste du pays. Il serait très intéressant aussi de réunir des photographies représentant ces types.

M. MONSEUR. — Il serait non moins intéressant d'avoir la photographie des maisons habitées par ces gens.

M. RUTOR, revenant sur les observations présentées par M. Jacques, dit qu'il croit avec M. de Pierpont que les petits instru-

ments du Sart-à-Soiles pourraient être magdaléniens. Il lui paratt difficile d'affirmer qu'ils sont néolithiques.

M. JACQUES répond qu'à Auderghem et à La Hulpe, des stations franchement néolithiques explorées par M. Tiberghien, qu'à Genval, dans la station tout aussi caractérisée explorée par MM. Tiberghien, Zanardelli et par lui-même, entre autres, pour ne citer que celles-là, il serait bien difficile de dire que les petits instruments ne sont pas du même âge que les autres.

M. RUTOT. — Sur la Meuse, il n'y a pas de mélanges; on ne trouve pas de petits instruments dans les stations à grandes pièces et l'on ne trouve pas de grandes pièces dans les stations à petits instruments. De plus, le silex est de provenance différente; les gros instruments sont toujours en silex de Spiennes; les petits, en silex d'Obourg et en silex de Vertus en Champagne, comme beaucoup de petits instruments que l'on recueille dans les cavernes.

M. DE PAUW. — Le silex d'Obourg convient très bien pour la confection des petits instruments; c'est un silex a grain très fin qui se laisse débiter en lamelles très petites.

M. le Président remercie M. Van den Broeck de son intéressante communication et déclare la discussion close.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE TONGRES  
PAR M. V. JACQUES.

La ville de Tongres avait été choisie cette année comme siège du XV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie. La Société scientifique et littéraire du Limbourg, qui fêtait son cinquantième anniversaire, avait bien voulu se charger de son organisation : étant donnés les moyens dont elle disposait, je dois dire que ce Congrès, bien que moins important peut-être que quelques-uns de ses devanciers, a obtenu le plus vif succès, grâce au dévouement de son président, le comte de Henricourt de Grunne, et surtout de son secrétaire général, M. Huybrigts.

L'antique cité de Tongres était le lieu tout choisi pour étudier l'histoire et l'archéologie des premiers siècles de notre ère. Aussi n'ai-je pas besoin de vous dire que les questions se rapportant à la période romaine et à la période franque l'emportaient de beaucoup dans la rédaction du programme sinon du Congrès, tout au moins de la première section. L'énumération de ces questions vous fera voir qu'en réalité, pour ce qui concerne plus spécialement notre Société bien entendu, l'intérêt en devait être relativement secondaire. Voici donc ces questions :

1. Age de la colonne itinéraire de Tongres du Musée de Bruxelles.
2. La peinture à l'huile ou la peinture obtenue au moyen d'un mélange de couleurs et de matières grasses, huiles, résines, etc., était-elle connue à l'époque romaine ?
3. Le monument récemment découvert à Tongres est-il un autel votif, une base de statue ou un monument funéraire ?
4. Analyser l'inscription qu'il porte.
5. A-t-on fait dans le Limbourg belge ou dans la Tongrie, depuis le dernier Congrès, des découvertes concernant l'archéologie pré-historique ?
6. Des trouvailles de silex taillés ont été faites dans le Limbourg. Les silex néolithiques, connus depuis longtemps, demandent à être étudiés dans leur ensemble. Des trouvailles de silex paléolithiques ont été faites récemment. Il y aurait lieu d'indiquer les industries auxquelles ils appartiennent et de fixer leur âge, leur position dans la série stratigraphique des terrains quaternaires.
7. Quelles sont les déductions à tirer des découvertes d'antiquités préhistoriques dans la province de Limbourg ?
8. Quels sont les caractères particuliers de la civilisation romaine dans la Gaule-Belgique ? Différences avec le reste de la Gaule et de l'empire.
9. Dans quelles limites faut-il chercher le territoire de la *Civitas Tungrorum* ou état de Tongres ?
10. Rechercher, au moyen des inscriptions, l'histoire militaire des Tongrois au service de Rome.
11. Indiquer sur une carte les découvertes de l'âge du bronze faites en Belgique et en rapprocher la distribution de celles des anciennes forêts de ce pays.
12. Présenter une liste, avec références et photographies à l'appui, des bas-reliefs de la Gaule-Belgique représentant les scènes de métiers.
13. Signaler les œuvres en quartz, en cristal de roche de la

période romaine similaires à l'édicule du buste de Faustine trouvé à Tongres (collection Huybrigts), puis à celles des Musées de Bruxelles, Londres, Paris, etc. Insister sur les moyens d'obtention et de polissage usités à l'époque.

14. Déterminer les caractères de la verrerie franque et en particulier les formes nouvelles qui paraissent au V<sup>e</sup> siècle.

15. Étude d'un grand bronze de Drusus trouvé dans l'enceinte extérieure de Tongres, ainsi que des trois contremarques que porte cette pièce.

16. Quelles sont, en Belgique, les découvertes relatives à la période néolithique de fusaïoles en argile, pierre, etc.?

17. A quelle époque remontent les substructions des fortifications que l'on a découvertes près de l'église Notre-Dame?

18. L'homme préhistorique.

19. Étude d'un mobilier des sépultures franques.

20. Préciser l'utilité pratique des collections privées, ainsi que les obligations que la science impose aux collectionneurs.

21. Quel emplacement répond le mieux à la station romaine indiquée Feresne sur la carte de Peutinger?

22. Quelle région de l'Éburonie peut-on considérer comme ayant été occupée par le peuple commandé par Cativolcus?

23. Existe-t-il une analogie entre les tumuli de la Belgique et ceux de France au point de vue de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze?

Trois séances ont été consacrées à l'examen de quelques-unes de ces questions. Je ne m'arrêterai guère, dans ce compte rendu sommaire, qu'à celles qui rentrent plus spécialement dans le programme de nos études habituelles.

Dans un grand tumulus fouillé à Herne-Saint-Hubert, à 6 kilomètres de Tongres, M. Huybrigts aurait trouvé tous les instruments d'un peintre de l'époque romaine (III<sup>e</sup> siècle) : des pinceaux analogues à ceux de nos peintres, des couleurs, des godets de bronze contenant des mélanges de couleurs et de matières grasses dans la composition desquelles il n'entre pas de cire, mais des huiles et des résines. La connaissance de la peinture à l'huile par les Romains ayant été mise en doute par plusieurs personnes, M. Huybrigts répond en montrant l'analyse qui a été faite du contenu des godets. La possibilité de la connaissance de cet art a été confirmée d'autre part par un artiste peintre de Munich, M. Berger, lequel a essayé tous les procédés décrits dans les auteurs de l'antiquité et est arrivé à des résultats très satisfaisants. Je dois ajouter

que contradicteurs et partisans de la thèse de la connaissance de la peinture à l'huile par les Romains ont gardé leurs positions.

Je passe sur les questions 3 et 4. A propos de la sixième question, M. Rutot a donné une note rappelant les découvertes de silex néolithiques dans un certain nombre de communes du Limbourg par M. Marcel De Puydt, et a annoncé la découverte, dans des sablières et des ballastières situées à Genck, d'une part, et entre Turnhout et Maeseyck, d'autre part, de silex quaternaires utilisés, rencontrés en position stratigraphique, c'est-à-dire au sommet du Moséen supérieur, silex analogues à ceux de l'industrie mesvinienne. M. Rutot se propose de poursuivre ses recherches à bref délai.

La huitième question a fait l'objet d'un mémoire de M. de Villenoisy, dans lequel il développe ses idées relatives aux caractères propres du Belgium à l'époque romaine. L'unification remarquable de la vie dans les différentes provinces qui composaient l'Empire n'a trouvé de tempérament que dans les exigences particulières du climat, et, pour ce qui concerne plus spécialement nos régions, dans le voisinage d'une frontière au delà de laquelle des populations de même race, restées indépendantes, conservaient des relations suivies avec les indigènes. César a laissé aux Gaulois une autonomie plus grande que celles des autres provinces, les anciens clients et les cités relevant directement de Rome au même titre que leurs conquérants germains, et ceux-ci étant réduits à ne plus être que de riches propriétaires briguant leur admission dans la gens Julia. M. de Villenoisy compare avec raison la situation politique du Belgium dans l'Empire à celle du Canada vis-à-vis de l'Angleterre ou celle de la Finlande vis-à-vis de la Russie. Tandis que la Gaule méridionale était complètement romanisée et que dans la Gaule centrale s'élevaient un grand nombre de villes nouvelles, qui furent d'ardents foyers de civilisation, dans le Belgium les villes restèrent isolées et peu nombreuses, occupées surtout par le représentant de Rome et tout un personnel administratif qui devait se suffire à lui-même. Les Belges habitaient leurs terres; des forêts séparaient les domaines reliés aux routes impériales; ces domaines, très importants en général, possédaient des ateliers nombreux où des serviteurs libres ou esclaves produisaient tout ce dont on pouvait avoir besoin. Les œuvres d'art de la Grèce et de Rome y sont rares : on peut en conclure que les Germains qui avaient construit les grandes villas dont les fouilles modernes mettent au jour les débris, avaient en grande partie conservé leurs mœurs.

Le mobilier retrouvé est de facture locale, imitant plus ou moins grossièrement des produits venus de l'Italie ou de la Gaule méridionale. Cette vie de château, à tendance féodale, était si bien indiquée par la nature d'un pays riche en produits naturels, mais à voies de communication peu nombreuses, que les Francs, après avoir incendié ces villas, en avaient établi de semblables, dès qu'ils ont été les maîtres. Les souverains de la première race se transportaient de résidence en résidence avec les fonctionnaires qui les entouraient, à mesure que les ressources d'une villa s'épuisaient; c'est ainsi que l'on peut expliquer les nombreux ateliers monétaires de cette époque : un petit atelier suivait le roi dans ses déplacements et les coins étaient fabriqués sur place au moment de l'émission. D'autre part, les monastères des temps mérovingiens ont également été établis dans des villas de construction romaine ou franque. Aux leudes francs ont succédé les seigneurs féodaux, qui ont continué à s'isoler dans leurs terres, conservant ainsi la caractéristique de leur race et de leur pays.

S'il pêche par quelques détails, l'ensemble de ce mémoire m'a paru très intéressant. C'est pourquoi j'en ai fait ici une analyse assez complète.

La communication faite par M. Fourdrignier en réponse à la douzième question a été également très intéressante, d'autant plus que son auteur faisait passer sous les yeux de ses auditeurs de nombreuses photographies représentant des scènes de métier. Ces scènes familiaires, recueillies sur des stèles et divers autres monuments, sont des preuves irréfutables de l'influence romaine dans la vie intime des populations de la Gaule-Belgique. Il serait éminemment utile, comme le demande M. Fourdrignier, que l'on s'attachât à recueillir tous les documents de ce genre que l'on possède dans les Musées. M. Fourdrignier fait aussi une seconde communication sur les figurines en cristal de roche, dont un spécimen remarquable, représentant un buste de Faustine, a été trouvé à Tongres par M. Huybrigts.

M. Frison avait envoyé un mémoire renfermant l'indication de sources littéraires pouvant aider à la reconstitution de l'histoire des Tungri.

M. Moresée a trouvé dans une petite station néolithique à Jehay-Bodegnée un fragment de disque de schiste vert d'environ 4 centimètres de diamètre, perforé de deux trous cylindriques et présentant au pourtour une série d'encoches et de dents, recueilli en même temps que quelques silex, lames, grattoir et nucléus. Il

signale également la découverte dans une grotte déjà fouillée à plusieurs reprises, le trou Sandron, à Huccorgne, de dents de loups perforées ayant fait partie d'un collier, et dans une grotte voisine, d'ossements humains associés à des dents de rhinocéros, de cheval, d'hyène et de bœuf.

Enfin M. Arendt décrit un mobilier rencontré dans une sépulture franque du Grand-Duché du Luxembourg.

Dans la dernière séance de la section, M. Montélius a exposé les essais de chronologie qu'il a tenté d'introduire dans les périodes pré-romaines : l'âge du fer, apparu en Égypte dès le XV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ et en Italie dès le XII<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle, n'est signalé en Belgique que vers le VIII<sup>e</sup>. Le bronze semble être antérieur en France et en Belgique de douze siècles. L'érection des dolmens et l'âge de la pierre polie peuvent remonter au plus à 2 500 ou 3 000 ans avant notre ère.

M. Arendt a soulevé une question fort importante, c'est celle des devoirs qui incombent aux possesseurs de collections d'archéologie : il a insisté avec raison sur l'obligation d'en dresser et d'en publier des catalogues, et a émis le vœu que les trouvailles de quelque intérêt soient léguées aux musées nationaux.

M. Guignard de Butteville a fait la description d'une ville préhistorique avec murailles et foyers, dolmens et tumuli, qu'il a fouillée à Averdon près de Blois. Les objets recueillis appartiennent au Néolithique.

Telles sont les principales communications faites à la section des études préhistoriques. Si nous ajoutons les intéressantes excursions qui ont été organisées, les fouilles fructueuses faites sous nos yeux aux portes de Tongres, nous pouvons conclure que ce Congrès ne l'a cédé en rien à ceux qui l'ont précédé.

#### COMMUNICATION DE M. E. DOUDOU.

#### ÉTUDE GÉOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DES ENVIRONS D'OMBRET

M. Doudou nous adresse un mémoire à propos de trouvailles préhistoriques, faites dans les environs d'Ombret.

Ce travail sera examiné par le Bureau et imprimé, s'il y a lieu, dans les *Mémoires* de la Société.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. LHOEST offre, pour les collections de la Société, deux haches polies perforées qu'il a achetées à Copenhague. L'une d'elles a la forme d'un coin dont la base serait arrondie. L'autre a la forme d'un marteau dont la tête est moins large que la partie qui a été perforée. Le trou de la première est biconique; celui de la seconde est cylindrique; les procédés de fabrication ont donc été différents pour ces deux pièces; pour la première, le trou a été obtenu au moyen d'un silex ou d'une autre pierre dure; pour la seconde, au moyen d'un roseau ou d'un morceau de bois et de sable. On pourrait demander à un spécialiste de déterminer la nature des roches qui ont servi à confectionner ces haches.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Lhoest du don qu'il veut bien faire à la Société.

M. DE PAUW présente un instrument venant du Congo; c'est une sorte de ciseau de fer incrusté de cuivre, servant à creuser les canots.

La séance est levée à 11 heures.

---